

LISTE DES TÉMOINS

Joindre une copie de la pièce d'identité de chaque témoin

Les témoins sont au minimum deux et au maximum quatre. Ils doivent être âgés de 18 ans au moins. Ils peuvent être parents ou autres, sans distinction de sexe.

Témoins du futur époux ou de la future épouse (1)	Témoins du futur époux ou de la future épouse (1)
Nom : Nom d'usage : Prénoms : <i>(selon l'ordre établi dans l'acte de naissance)</i> Profession : Domicile :	Nom : Nom d'usage : Prénoms : <i>(selon l'ordre établi dans l'acte de naissance)</i> Profession : Domicile :
Nom : Nom d'usage : Prénoms : <i>(selon l'ordre établi dans l'acte de naissance)</i> Profession : Domicile :	Nom : Nom d'usage : Prénoms : <i>(selon l'ordre établi dans l'acte de naissance)</i> Profession : Domicile :

(1) Rayer la mention inutile